

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

**EXTRAIT
DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL DE COMMUNAUTE**

**Séance du 20 janvier 2006
(convocation du 9 janvier 2006)**

Aujourd'hui Vendredi Vingt Janvier Deux Mil Six à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain ROUSSET, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. ROUSSET Alain, M. MARTIN Hugues, M. HOUDEBERT Henri, M. BOBET Patrick, M. BRANA Pierre, M. BRON Jean-Charles, M. CAZABONNE Alain, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DAVID Alain, Mme DESSERTINE Laurence, M. DUCASSOU Dominique, M. DUCHENE Michel, Mme EYSSAUTIER Odette, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FELTESSE Vincent, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, Mme LACUEY Conchita, M. LAMAISON Serge, M. MERCIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, M. VALADE Jacques, M. ANZIANI Alain, M. BANAYAN Alexis, M. BANNEL Jean-Didier, M. BAUDRY Claude, M. BELLOC Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, Mme BRACQ Mireille, M. BREILLAT Jacques, M. CANOVAS Bruno, Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude, M. CARTI Michel, M. CASTEL Lucien, M. CASTEX Régis, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CAZENAVE Charles, M. CHAZEAU Jean, Mme CONTE Marie-Josée, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, Mme DARCHE Michelle, M. DAVID Jean-Louis, Mme DELAUNAY Michèle, M. DELAUX Stéphane, M. DOUGADOS Daniel, Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia, Mme DUMONT Dominique, M. DUPRAT Christophe, Mme FAORO Michèle, M. FAYET Guy, M. FERILLOT Michel, M. FEUGAS Jean-Claude, M. GRANET Michel, M. GUICHOUX Jacques, M. HERITIE Michel, M. HOURCQ Robert, M. HURMIC Pierre, Mme ISTE Michèle, M. JAULT Daniel, Mme JORDA-DEDIEU Carole, M. JOUVE Serge, M. JUNCA Bernard, Mme KEISER Anne-Marie, Mme LIMOUZIN Michèle, M. MAMERE Noël, M. MANGON Jacques, M. MANSENCAL Alain, M. MAURIN Vincent, M. MERCHERZ Jean, M. MONCASSIN Alain, M. MOULINIER Maxime, M. NEUVILLE Michel, Mme NOEL Marie-Claude, Mme PALVADEAU Chrystèle, Mme PARCELIER Muriel, M. POIGNONEC Michel, Mme PUJO Colette, M. QUERON Robert, M. REBIERE André, M. RESPAUD Jacques, M. SARRAT Didier, M. SEGUREL Jean-Pierre, M. SIMON Patrick, M. TAVART Jean-Michel, Mme TOUTON Elisabeth, Mme VIGNE Elisabeth, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. BROQUA Michel à Mme. EYSSAUTIER Odette
Mme. CARTRON Françoise à M. ROUSSET Alain
M. FLORIAN Nicolas à M. POIGNONEC Michel
M. FREYGEFOND Ludovic à M. LAMAISON Serge
M. SAINTE-MARIE Michel à M. BAUDRY Claude
M. BELIN Bernard à M. FERILLOT Michel
Mme. BRUNET Françoise à Mme. DARCHE Michelle
M. CANIVENC René à M. QUERON Robert
Mme. CASTANET Anne à Mme. CARLE DE LA FAILLE Marie
Claude
M. CORDOBA Aimé à M. GUICHARD Max
M. DANE Michel à Mme. NOEL Marie-Claude

Mme. DE FRANCOIS Béatrice à M. FELTESSE Vincent
M. DUTIL Silvère à Mme. KEISER Anne-Marie
M. GOURGUES Jean-Pierre à M. MERCIER Michel
M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. GUICHOUX Jacques
M. LOTHAIRE Pierre à M. MANSENCAL Alain
M. MILLET Thierry à M. NEUVILLE Michel
Mme. MOULIN-BOUDARD Martine à M. MERCHERZ Jean
M. PONS Henri à M. JUNCA Bernard
M. QUANCARD Joël à M. REBIERE André
Mme. RAFFARD Florence à Mme. TOUTON Elisabeth
M. REDON Michel à M. RESPAUD Jacques

LA SEANCE EST OUVERTE

**Marché à procédure adaptée - Action de communication - Mise à disposition
d'un fichier sur les nouveaux arrivants sur le territoire de la Communauté
urbaine de Bordeaux - Autorisation**

Monsieur HOURCQ présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Le contexte

En décembre dernier, la direction de la Communication a lancé une consultation sous la forme d'un marché à procédure adaptée afin de disposer d'un fichier sur les nouveaux arrivants (particuliers et/ou entreprises) sur le territoire de la Communauté urbaine de Bordeaux.

La Cub avait déjà acquis, pour elle et les 27 communes de la Cub, ce type de fichier en 2002 pour une durée de 3 ans. La plupart des communes l'ont utilisé pour organiser des journées nouveaux arrivants et inviter ce public à des manifestations qu'elles organisaient. Le contrat est arrivé à échéance en juillet 2005 et face aux nombreuses demandes, il a été décidé de relancer cette prestation.

La demande

Pour ce faire, la direction de la Communication a lancé un marché à tranche ferme et à tranche conditionnelle.

La Communauté urbaine de Bordeaux souhaite pouvoir disposer de données adresses, mises à jour tous les mois afin de connaître les mouvements de population sur son territoire.

Il s'agit pour elle et pour les 27 communes qui la compose, de disposer d'un fichier adresse et de données réparties par tranche d'âge, classe socioprofessionnelle, par quartier, ville d'origine et ville de départ. Ce fichier permettra ainsi de mettre en œuvre des actions permettant d'informer les nouveaux arrivants sur les services de la Cub et des communes.

Une prestation optionnelle est demandée concernant la mise à disposition, dans les mêmes conditions, d'un fichier sur les nouveaux arrivants entreprises. Ces données feront apparaître le code APE, la structure juridique, les effectifs, un descriptif de l'activité, etc.

Le marché sera conclu pour une durée de 3 ans.

Le budget

L'opération est estimée à un montant maximum de 40 000 € HT pour trois années. Les dépenses correspondantes sont prévues sur le budget communication institutionnelle, et seront imputées sur le compte 6228 – chapitre 011 – fonction 0230 – CRB P100.

La date limite de remise des offres était fixée au 21 décembre 2005 à 12 heures.

Pour cette consultation « mise à disposition d'un fichier sur les nouveaux arrivants sur le territoire de la Communauté urbaine de Bordeaux », voici les candidats qui ont retiré un dossier de consultation :

- Horus Data Processing Global Solutions (Lyon)
- Eudoweb (Nantes)
- AM System (Bordeaux)
- C4 Aquitaine (Bordeaux)
- Gestform (Mérignac)
- Cartégie (Bordeaux)
- Espriteam (Marquefave)

Parmi ces prestataires, un seul a effectivement remis son offre, la société *Cartégie*.

Le jugement et le classement de cette offre a été effectué suivant les critères pondérés comme suit :

- le prix (60%)
- la facilité d'accès au service (40%)

Sur la base du rapport d'analyse des offres présenté par la direction de la Communication, nous vous demandons de retenir la candidature de la société *Cartégie* pour le marché « mise à disposition d'un fichier sur les nouveaux arrivants sur le territoire de la Communauté urbaine de Bordeaux ».

Aussi, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, si tel est votre avis, de bien vouloir :

Autoriser M. le Président :

- à signer l'acte d'engagement pour la « mise à disposition d'un fichier sur les nouveaux arrivants sur le territoire de la Communauté urbaine de Bordeaux » avec *Cartégie*, pour un montant de 39 700 euros hors taxes,

- à signer tout acte nécessaire à la bonne exécution de la présente délibération.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.
Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 20 janvier 2006,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Présidente,

**REÇU EN
PRÉFECTURE LE
1 FÉVRIER 2006**

Mme. FRANÇOISE CARTRON

